Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 12

Rubrik: Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Fribourg, le 23 mai 1929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

doués. Comme le chef d'orchestre possède dans sa tête son morceau dans l'ensemble et chaque partition en même temps, afin de pouvoir relever ici ou là le musicien dont l'oreille n'est pas encore tout à fait formée, le maître sait que le concours de chaque enfant est nécessaire pour l'harmonie complète de son enseignement et il s'attachera aux êtres les plus difficiles qui jettent parfois dans la salle une note discordante. L'effort personnel exigé de chaque écolier permet le développement des natures. Les plus faibles s'affermiront au contact des plus forts, les plus vaillants apprendront la patience et la modestie en aidant leurs compagnons, et, comme un musicien peut donner sa partition seul aussi bien que dans un chœur, chaque élève sera à même de se diriger quand il quittera sa classe et se trouvera presque avec une entière liberté en face de la vie et de ses devoirs.

C'est une tâche des plus difficiles que de préparer l'adolescent à user sagement de sa liberté. Si l'école n'a pas été un étau uniforme, une sorte de théâtre de marionnettes où chaque ordre réclamait l'obéissance d'un automate, mais une vaste scène où l'exécution d'ensemble n'annulait pas l'initiative personnelle, où le maître, tel un metteur en scènes, surveillait les mouvements pour en conserver l'harmonie et aider au développement rationnel des personnalités, l'adolescent en la quittant sera muni non seulement d'un bagage scientifique, mais encore d'une connaissance vraie, aussi complète que son âge le permet, de l'existence. Habitué à juger ses actes, à tendre avec ordre à les réaliser lorsqu'il les juge bons, il ne peut pas, tout à coup, ne plus connaître son devoir. Il sait que nous n'avons des droits que parce que nous devons remplir des devoirs et, pour lui, plus heureux que beaucoup de ses compagnons, les premières désillusions ne seront pas des inconnues et, tout en le faisant souffrir, elles ne réussiront pas à abattre immédiatement son énergie. Le thème du devoir, dont il a appris la valeur en classe et dans sa famille, vibrera toujours en son âme d'une harmonie grave et profonde qui le captivera.

M.-Ant. Duruz.

Réunion de la Société fribourgeoise d'Education à Fribourg, le 23 mai 1929

LE BANQUET

Pardonnez mon retard, chers Congressistes qui savez, par expérience, combien est longue la distance du Cercle St-Pierre au Livio !

Point ne ferai la description de la vaste enceinte qui nous reçut, au nombre de trois cents, dans le rutilement de ses ampoules électriques et le chatoiement de ses décors modernes.

Si le soleil fut banni de la table d'honneur, d'autres astres le remplacèrent qui ont noms : Mgr Quartenoud et Mgr Jaquet ; MM. les conseillers d'Etat Perrier

et Chatton ; MM. Delaloye et Prosper Thomas, délégués de la Société valaisanne d'Education ; M. le chanoine Vonderweid, curé, et M. Aeby, syndic de Fribourg ; M. Schorderet, directeur de l'Ecole secondaire ; M. Gogniat, organiste ; M. Hug, directeur de l'Orphelinat ; M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique ; M. Rast, président des Instituteurs chrétiens-sociaux de Genève ; M. Schmid, délégué du Jura, et M. Muller Chiffelle, directeur des apprentissages, etc.

L'assistance affamée n'ayant pas tardé à occuper toutes les places, le personnel de service n'eut pas trop de toutes ses jambes pour accélérer la distribution du potage.

M. le Président sait fort bien que la partie oratoire est plutôt un trouble-fête au début d'un banquet, aussi l'a-t-il retardée le plus possible.

Après avoir rappelé le souvenir des disparus et salué les participants qui travaillent comme leurs aînés, il lève son verre à la collaboration toujours plus étroite des travailleurs de l'éducation. Puis il nous gratifie d'un major de table en la personne de M. Descloux, instituteur à Fribourg.

A peine investi de ses hautes fonctions, M. le Major se hâte d'en abuser en nous servant un discours. Par suite, lorsque M. le Syndic de Fribourg eut la parole, la choucroute était arrivée ; mais M. Aeby eut l'exquise idée de renvoyer son allocution à cause des choux cuits, devant lesquels nous mourions d'envie ! « Quels gens bons !! Mangeons toujours ! » me disait un voisin...

Pendant ce drame gastronomique, le rideau du podium s'agitait ; il masquait une surprise.

Il se leva bientôt sur une scène de toute fraîcheur. La gent écolière s'apprêtait à saluer les hôtes de la cité des Zæhringen.

M. le Syndic en prit occasion pour nous assurer de la fidèle sympathie de sa chère ville. Il rappela d'abord que, dans un pays voisin, un congrès comme le nôtre avait dégénéré en récriminations acerbes. « Mais, dit-il, ce n'est pas l'enseignement d'Etat qui amène ces dispositions subversives, c'est l'absence d'esprit religieux chez les maîtres. J'ai hâte d'ajouter que votre admirable solidarité de ce matin avec les morts, et celle que vous manifestez ici même entre vous tous, me rassure sur les dispositions de votre corporation. La présence du vénérable clergé à cette table d'honneur, est elle-même un témoignage évident de l'esprit « chrétien » qui vous anime ! N'est-elle pas encore la preuve de l'entente parfaite qui règne, chez nous, entre l'Eglise et l'Etat ?... Or, parmi les ouvriers de cette concorde, comment ne pas rappeler ici le nom de M. Georges Python, à qui Fribourg doit son prestige actuel ! Et vous, M. le directeur Perrier, qui fûtes son bâton de vieillesse, vous continuez dignement l'œuvre de votre illustre prédécesseur !

A vous tous, chers invités et amis, venus de près et de loin, au nom de la cité, chaleureuse bienvenue ! En votre honneur, Fribourg élève son blason : triple castel d'argent, sur fond d'azur. Cet azur, n'est-ce point le flot varié de notre jeunesse si diverse et si intéressante ? N'est-ce point l'alerte souplesse d'un peuple qu'anime une foi profonde ? Je vois, sur la première tour du castel, ces mots : « Franchise et Liberté », et c'est à la doctrine chrétienne que je demande le secret de leur mise en pratique !

A l'Eglise, qui besogna pour la libération des peuples, à son grand Pontife Léon XIII, qui proclama le droit de tous à la liberté, mon hommage d'admiration.

Sur la deuxième, brille le mot « Servir » ; c'est votre honneur et votre idéal, chers maîtres fribourgeois, et, vous avez compris toute la beauté de votre mission !

Plus haute encore, voici la troisième tour sur laquelle flottent le chaudron noir et la croix blanche des couleurs cantonales et fédérales. C'est au patriotisme que le pays demande sa sauvegarde. Les traités passent ; l'amour de la patrie est la seule garantie sérieuse et durable de l'intégrité d'une nation. Je sais que votre patriotisme est un rempart infranchissable aux doctrines de l'Internationale ! !

Autrefois, les preux agitaient leurs bannières en recevant leurs invités ; aujourd'hui, Fribourg vous accueille en agitant son blason ! Au nom de la ville franche, de sa commission scolaire, de son comité d'organisation et de son Université, je lève mon verre à la patrie fribourgeoise et à notre chère Société d'Education ! »

Une formidable salve d'applaudissements prouva que M. Aeby avait touché juste et qu'il n'y a qu'à parler bellement, noblement et clairement pour réveiller l'enthousiasme des bons citoyens.

Le major étant intervenu, le tapage cessa et fit place aux voix fraîches et souples des écoliers de Fribourg qui chantèrent délicieusement *Le Printemps revenu* et *La moisson*. M. le professeur Rody a stylé magnifiquement sa phalange écolière et M. Progin est un accompagnateur habile et discret.

Après avoir cueilli et savouré nos longues acclamations, petits chanteurs et petites chanteuses s'en furent tranquillement s'installer dans les galeries pour jouir du spectacle peu ordinaire d'un parterre transformé en restaurant.

Une tradition chère à notre Société est celle du toast à l'Eglise. M. Menoud, instituteur à Fribourg, fit en termes excellents l'historique du bien réalisé par le christianisme ; il souligna les relations cordiales du clergé et du corps enseignant et affirma notre désir de continuer ces relations, de rester étrangers au mouvement subversif qui agite certaines corporations similaires. Il salua Pie XI et acclama la réconciliation de l'Italie et du Vatican. Il adressa notre hommage filial à notre Evêque vénéré et termina en acclamant l'Eglise catholique, éducatrice universelle, idéale.

Le programme des réjouissances comportait un ballet chinois. J'ignorais qu'il existât à Fribourg un quartier habité par les Fils du Ciel. Il paraît que la maîtrise de St-Maurice préfère les Orientaux à cause de leur tresse, de leurs vêtements amples et voyants, et surtout du dialecte auquel nul n'entend rien chez nous. Or, il faut avouer que la troupe impeccable des mandarins nous a divertis de façon notoire, ce dont nous la remercions encore, après avoir battu en son honneur un ban très bruyant !

Orateurs et restaurateurs se succèdent dans une dévorante activité et, comme présentement vous n'êtes plus à table, je me permets de supprimer les intermèdes et d'omettre les détails du menu !

Donc, Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, voulut bien nous adresser la parole. Le vénérable Prélat aime tendrement son cher canton et il laisse parler son cœur : « Je vous remercie au nom de l'Eglise de la sympathie que vous me témoignez ! La gloire de la religion, c'est vous qui la faites et je comprends que Mgr Besson ait pu me dire : « Nous avons un admirable corps enseignant. » A l'étranger, on ne manque pas de faire observer la merveilleuse collaboration de l'Eglise et de l'Etat dans ce canton qui, sous ce rapport, est unique au monde. Je pense aux jours lointains où, professeur à Hauterive, j'avais le plaisir d'être l'un des vôtres. La présente journée restera un des beaux souvenirs de ma vieillesse. Continuez votre dévouement, continuez votre belle mission pour l'honneur de notre pays et la joie de l'Eglise. Que Dieu vous bénisse et rende fécond votre

précieux travail. Je bois à votre santé et à votre succès !... » De longs applaudissements saluèrent les affectueuses paroles du vénéré Pontife.

Il est également de tradition dans nos fêtes, de confier à un membre du clergé le soin de porter un toast à la patrie. Au Livio, M. le chanoine Vonderweid, curé de Fribourg et aumônier militaire, fut, dans une magistrale envolée, le porte-parole de ses confrères du canton. Je ne résiste pas au plaisir de ressusciter dans le style coloré et vibrant qui le caractérise, le discours que vous avez, avec raison, couvert de vos bravos.

« J'ai l'honneur, s'écria l'orateur, de porter mon toast à la patrie. Mais, me direz-vous, à quoi bon ? Pour chanter les restes d'une vieille superstition qui s'en va ? Vous n'ignorez pas, Messieurs, qu'il y a chez nous des dénigreurs du patriotisme. N'avons-nous pas vu, dans un congrès comme le vôtre, des pédagogues faire le procès de l'armée ? N'avons-nous pas lu dans un grand quotidien étranger des articles inspirés par l'antipatriotisme le plus hardi ? Dès lors, il n'est pas inutile de parler de la patrie. Avons-nous des raisons de l'aimer ? Oui, car saint Thomas lui-même considère cet amour comme un devoir. « Après Dieu, dit-il, les parents et la patrie. » Notre pays est pour nous un principe de vitalité. Il est évident que la physionomie d'un peuple est le reflet des aspects de sa terre natale. Cette influence du milieu physique agit sur notre pensée. notre parler, notre style ; c'est ainsi que la patrie devient un principe de vie morale, Transplantés à l'étranger, nous y conservons notre caractère natal, car notre « chez nous » est ancré en notre cœur ; rien ne peut l'en arracher. Toute l'histoire est là pour en témoigner.

Elle nous montre le patriotisme unissant, au dedans et au dehors, ceux qui communient dans le souvenir des exemples de nos aïeux. Pourquoi chantons-nous le blé de nos glèbes, la pierre de nos cathédrales, la beauté de nos montagnes, la grâce de nos lacs, sinon parce que nous les aimons d'une façon particulière. Et nous laisserions se multiplier chez nous ces blasés, dont le portrait n'est certes pas réconfortant ?

Remarquez encore que les adversaires du patriotisme s'attaquent en premier lieu à l'armée qui est la sauvegarde de la patrie. C'est ce que font parfois des gens qui, pourtant, devraient avoir le même idéal que vous. Cette armée, que représentent ici même et des vôtres de nombreux officiers, je la salue et je vous dis : « Faites-la aimer ! » Le vieux tilleul de Morat a reverdi cette année encore ; ainsi, il faut qu'aujourd'hui l'amour de la patrie refleurisse parmi nous ! La pourpre de notre drapeau, c'est le symbole de l'amour et non le rouge de la haine. Il faut que cet amour demeure actif et inébranlable, afin qu'il reste la plus belle sauvegarde de nos vieilles libertés ! Vive notre chère patrie suisse ! »

Si, après ce discours ardent de patriotisme, le pays nous avait appelés, c'est avec le cœur des héros de 1798 et de 1918, que nous serions accourus autour de la bannière où le sang du sacrifice entoure la croix blanche !

Nous aurions dû crier : « Vive le Curé des soldats ! »

« Avoyer de Fribourg, avoyer d'un jour, dit M. le conseiller d'Etat Chatton-le très aimable argentier de la République. Je vous apporte le salut du gouvernement et l'assurance de ses sentiments bienveillants. Si les moyens dont il dis' pose ne lui permettent pas de récompenser à leur juste valeur vos services dévoués, il doit cependant vous féliciter de la façon dont vous remplissez votre tâche, et tout cela prouve combien vous aimez votre vocation. C'est vous qui façonnez l'esprit de notre canton. Ce qu'il sera demain intellectuellement et moralement, c'est à vous qu'il le devra. Grâce à votre énergie et à votre persévérance, le

caractère fribourgeois s'affermira et le *Tin té inque* disparaîtra. Je relève avec satisfaction la circulaire de notre département de l'Instruction publique au sujet du « laisser aller ». Il nous faut des qualités d'ordre, d'initiative, en un mot il nous faut « des hommes » ! Nous comptons donc sur votre collaboration pour mener à bien cette rénovation morale et nous vous remercions des efforts que vous dépensez dans ce but. En vous réitérant les félicitations du gouvernement, je lève ma coupe de Faverges en l'honneur de la Société d'Education ! »

M. Dessarzin avait eu l'excellente idée de réunir ses collègues chanteurs du IVme arrondissement et de préparer le chœur patriotique *A toi mes chants, sol des aïeux*, du Lochbrunner II. Quel plaisir d'entendre, enfin, une chorale d'instituteurs ! Que sont devenues nos belles traditions d'antan ? Chaque arrondissement avait à cœur de se produire à la fête cantonale, et c'était presque une joute musicale où l'on rivalisait d'entrain et de bon goût. Hélas, on ne chante plus à la S. F. E. et devant une telle indifférence, n'est-on pas tenté de s'écrier « Solidarité, tu n'es qu'un nom ! »

Trêve de jérémiades, elles ne ressuscitent pas les morts ! D'ailleurs, Monseigneur Quartenoud, R^me^ Prévôt, me contredit déjà. Ecoutez plutôt : « Je m'empresse de vous faire part de la joie que j'ai de retrouver ce corps enseignant fribourgeois resté tel qu'il était il y a quarante ans.

Il a fourni une longue étape, mais n'a pas perdu ses belles qualités. Il est une force sociale, comme le christianisme, l'Etat, l'armée, la science et la force ouvrière montante par le nombre. L'école fribourgeoise est la fierté du pays, car elle aime l'Eglise, elle est croyante, morale, patriote, et elle fait chez nous de la bonne besogne !

La première préoccupation de nos dirigeants, autrefois, a été le groupement du corps enseignant et son association s'est montrée digne de la confiance qu'on lui a témoignée.

On vous a félicités à divers titres, je le fais encore au nom des amis anonymes de l'école fribourgeoise et je lève mon verre à l'avenir prospère de cette force sociale qu'est votre corporation. »

Pour répondre à Mgr Quartenoud, le zélé gardien des saines traditions et du parler correct, un charmant groupe choral formé d'instituteurs et d'institutrices de la ville de Fribourg orne le podium d'une floraison de joyeux visages, de robes nuancées, de fines cravates, de bas chatoyants, de châles légers. De cet élégant lutrin, monte, rythmé par des voix chaleureuses, l'*Hymne du corps enseignant fribourgeois* du maître J. Bovet. Puis, aux applaudissements redoublés de l'assistance, nos collègues, dirigés avec souplesse par M. Menoud, donnent encore une production d'allure et de forme pimpantes, cadrant à merveille avec les exécutants !

La fête prend peu à peu de l'ampleur ; le lyrisme des orateurs et des chanteurs a gagné l'assistance entière et l'enthousiasme éclate en tonnerres d'applaudissements, lorsque M. Perrier, directeur de l'Instruction publique, se lève : « Messeigneurs ! Mesdames ! Messieurs ! Si M. le Président du gouvernement a pris la parole avant moi, c'est pour marquer l'importance de votre réunion dans la vie fribourgeoise. A mon tour, c'est avec plaisir que je vous dis mon estime, mon affection, ma reconnaissance ! Je ne me considère pas seulement comme le supérieur et le juge du corps enseignant, mais comme le défenseur de ses intérêts matériels et moraux ! J'ai, avec regret, mis la main à la revision de la loi sur la retraite, et vous avez été sages d'en reconnaître l'opportunité. Ainsi qu'on vous l'a dit aujourd'hui même, le gouvernement fera tout son possible

pour améliorer votre situation matérielle et si les prévisions du directeur des finances se réalisent, nous pourrons revenir bientôt aux conditions de 1919.

Mais la Société d'Education n'est pas seulement une association en vue de défendre des intérêts matériels; elle est surtout une association qui s'intéresse à cette chose sacrée qui est l'école ! Plus j'avance, plus je vois l'immensité et la diversité de la tâche des maîtres ; votre mission s'élargit et vous devenez de plus en plus les conseillers de notre jeunesse. C'est vers vous que nos jeunes gens doivent revenir. Pour élever le niveau d'un peuple, il faut un effort de caractère. Méditez la circulaire qui vous a été adressée ; j'y ai mis tout mon cœur ; mettez le vôtre tout entier à son application. Le gouvernement de Fribourg, à l'exemple du cher M. Python, pense qu'un gouvernement n'est pas seulement une administration, mais encore un instrument d'élévation morale du pays. Je vous dis donc : « Courage pour l'avenir ! » et je bois à la prospérité de la Société fribourgeoise d'Education. »

L'approbation unanime des congressistes ne faisant aucun doute, je m'adresse aux trop nombreux *absents* et les prie d'acclamer, à leur tour, les paroles significatives de notre chef distingué ; je les invite à participer à la prochaine réunion, afin qu'ils soient avec nous au moment opportun et qu'enfin nous soyons *Un*.

M. Troxler, inspecteur scolaire, délégué de Lucerne, nous apporta ensuite le salut des maîtres catholiques de la Suisse allemande.

A ce témoignage de chaleureuse sympathie, nos excellents collègues de la Singine répondirent par un chœur vibrant et bien enlevé, qui fait grand honneur à leur esprit de solidarité et de discipline.

La tâche du major devient de plus en plus ingrate et ce fut avec peine qu'il fit entendre raison à son turbulent auditoire pour lui donner lecture de quelques aimables messages. Ceux de S. G. Mgr Besson, de Mgr Savoy, recteur du Collège, et de M. Dalbard, supérieur au Séminaire, provoquèrent des acclamations interminables.

Quelques vides, cependant, se firent dans les rangs ; les horaires des C. F. F. sont sans pitié ; rien ne sert de tabler sur d'improbables retards, depuis que la double-voie est en construction interrompue entre Fribourg et Palézieux. Les heureux restants firent d'autant plus de tapage qu'ils devenaient moins nombreux.

L'exode inévitable avait déjà commencé, lorsque M. Prosper Thomas, le régent-député, délégué de la Société valaisanne d'Education, monta à la tribune pour saluer les Fribourgeois et souligner le progrès économique et social accompli par les cantons amis de Fribourg et du Valais.

M. Rast, délégué de la Fédération des Instituteurs chrétiens-sociaux de Genève, lui succéda et souhaita l'union de tous les groupements pédagogiques chrétiens. C'est une innovation, sans doute, mais elle n'exclut pas les bonnes traditions.

Respectueux aussi de certaines traditions de « chez nous », bon nombre de disparus reparurent. Ils étaient allés tout simplement faire un tour au soleil et déguster la bière blonde que de brunes « payses » débitaient entre deux sourires au comptoir du café attenant. Ainsi rafraîchis, ils arrivaient à point nommé pour accueillir le magnifique discours de M. l'abbé Collomb. J'ai essayé de le reproduire ; la reconstitution m'a paru si pâle que j'y ai renoncé. Qu'il veuille bien m'excuser ; je souhaite que notre *Bulletin* l'accueille pour la joie et de ceux qui l'ont entendu déjà et des autres surtout.

Il faut que je mette un point final à mon compte rendu. Aussi n'espérez

point que ce soit la brillante « finale » dont se pare une symphonie. C'est à peine si je parviendrai à mettre debout la phrase lapidaire qui doit remercier notre excellent (rime en *aire*)... Il s'appelle Progin et vous avez pu constater qu'il a un doigté aussi souple comme organisateur de fête, que comme pianiste. Je ne regrette qu'une chose : c'est que le restaurateur n'ait pas attendu son ordre pour enlever les fleurs et les flacons encore remplis de dessus les tables volantes du Livio.

Je n'aurai garde d'oublier le reste du Comité dont la diligente collaboration fut un facteur de succès pour notre réunion. Adressons enfin et collectivement un hommage d'attachement et de gratitude à notre cher et distingué Président, pour la maîtrise avec laquelle il dirige les destinées de notre corporation. Nous ne saurions mieux lui affirmer notre entière confiance qu'en lui répétant la fameuse exclamation biblique : « Parle, Seigneur ; ton serviteur écoute ! »

Villaz-St-Pierre, août 1929. L. PILLONEL.

† M. L'INSPECTEUR LOUIS BONFILS

Les instituteurs ont tous lu les notices qu'ont consacrées les journaux de notre pays, et spécialement le *Faisceau* qui est reçu de tous, à M. l'inspecteur Bonfils, dont le décès, depuis longtemps trop prévu, a été un deuil pour le personnel enseignant tout entier. Nous ne redirons donc point sa carrière ni ses mérites. Mais nous tenons à nous associer à la reconnaissance que le canton doit à ce bon serviteur de l'instruction populaire. Nous avons eu souvent l'occasion de causer pédagogie avec lui ; et nous en retirions plaisir et profit, car c'était un homme de grand bon sens et d'une expérience éprouvée. Quand le tiroir du rédacteur du *Bulletin* se vidait trop rapidement, à l'instar du lac de Montsalvens en saison sèche, un mot adressé à M. l'inspecteur Bonfils ne restait jamais sans réponse ni sans résultat. Il réclamait d'un instituteur, d'une institutrice, quelque leçon qu'il avait appréciée au cours des conférences régionales, la mettait lui-même au point et nous l'envoyait sans retard.

Nous présentons nos respectueuses condoléances à la Direction de l'Instruction publique, ainsi qu'à sa famille et à sa parenté.

E. D.

BIBLIOGRAPHIES

Etudes, revue catholique d'intérêt général, bimensuelle, ab. pour la Suisse : un an, 65 fr. ; six mois, 33 fr. ; 5, Place Mithouard, Paris, VIIme.

5 août. — E. de Moreau : Le centenaire de S. Anschaire. — P. Lhande : Arlette et son curé.— P. Delattre : L'unité morale et l'école en Tschéco-Slovaquie. — L. Jalabert : Les mamamouchis d'Orient. — M. Daniélou : L'âme de l'adolescente. — P. Dudon : Bulletin d'histoire ecclésiastique. — Y. Thiberge : Le tout petit. — A. Brou ; La concession française de Changhaï. — Revue des livres.